



Comité Régional Occitanie

ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE

COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR

Samedi 26 septembre 2026 à Villefranche de Rouergue (12)

Présent-e-s :

Francis RICARD, Président

Raymond LE MANACH, Trésorier

Christian GRAMOND, Secrétaire Général

12 : Gilles ENJALBERT – Marc NOGARET, vice-Président

30 : Yves DUMONT représentant Alain DONNADIEU

32 : Claude SARRAU

34 : Loidgi CARO, vice-président délégué

46 : Sandrine BAGINSKI – Marielle BEX-GRAMOND, secrétaire adjointe

48 : Ludovic DURAND

65 : Marie-Luce LACASSIE, vice-présidente déléguée

66 : Jean-Jacques VIDAL

82 : Franck CLEMENT

Charles LOPES D'ANDRADE, aide trésorerie (coopté)

Excusés :

09 : David SOUQUE

81 : Marc FABRE

66 : Claudine CHOPIN

Angelo RADIGUE, CTFR

Début de la réunion à 09h00

1. Mot d'accueil du Président du CD12, Gilles Enjalbert

Gilles accueille, en quelques mots, les membres du Comité Directeur du CRO présents au Domaine de La Laurière.

Francis Ricard excuse les absents dont Claudine pour raison de santé et Marc Fabre, délégué ce même jour à Montauban pour les finales de CRCJP.

Le site de la Laurière accueille, durant le week-end, les jeunes du Centre Régional d'Entraînement, gérés par Angelo Radigue, CTFR, et les éducateurs qui l'accompagnent.

Angelo ne peut assister à la réunion en raison de sa fonction, Marc Nogaret représente la Commission Jeunes, Alain Donnadiou étant également absent.

Ce dernier est remplacé par Yves Dumont pour représenter le Gard sans droit de vote si nécessaire.

2. Approbation du compte-rendu du CoDir du 15 mai à Montauban et du 24 août (visio) : approuvés sans remarque, à l'unanimité. Francis remercie les secrétaires pour leur travail.

3. Point sur les licences (annexe 1 tableau définitif du 30 septembre) :

Bilan définitif du 30 septembre 2026 reçu après la réunion: 61 926 licences soit 90 licences de + en 1 mois et 518 licences supplémentaires sur l'année. La part « vétérans » représente 49% de nos licences et celle des féminines 18,5%.

Les 2456 jeunes représentent 3,96% de la totalité des licences avec une perte de 33 jeunes par rapport à 2025. Le chiffre donné en réunion pour les jeunes semblait erroné.

Francis aborde le sujet des jeunes : le développement de la pétanque fait partie des missions du CTFR pour ce public.

La 1^{ère} année d'Angelo : mise en place du Centre d'Entraînement, c'est pour cela que nous avons rejoint le CREO aujourd'hui. Montrons aux jeunes et à leur entourage que nous nous intéressons à ce qu'ils font.

Encore 2 ans à Angelo sur notre mandat, il va falloir être innovants.

Attirer les nouveaux jeunes doit être fait par un travail différent d'aujourd'hui, même si le travail actuel de l'encadrement est important et bien fait (les résultats sont là). De nouveaux jeunes ne peuvent être intégrés directement dans les écoles de pétanque actuelles où l'axe principal est la performance.

Ce sera le prochain axe de travail pour Angelo afin de remonter cette population qui s'égrène au fil des ans.

Marc Nogaret donne son avis : nous devons motiver les CD afin qu'ils motivent à leur tour leurs Clubs. Certains Clubs auraient 1, 2, ou 3 gamins isolés. Marc souhaiterait faire une campagne pour inciter chaque Club à avoir 5 ou 6 jeunes même si les clubs n'ont pas de structures « écoles ». La peur des dirigeants c'est de devoir créer une école de pétanque, trop compliqué pour eux. On devrait lancer ce pari.

Francis reprend en comparant avec le foot qui fait des petits plateaux pour que les débutants puissent jouer. Pourquoi pas à la pétanque en écartant ceux qui sont déjà compétitifs.

Nous devons trouver des moyens de rassembler ces jeunes, de les faire s'amuser entre eux et peut-être qu'ils y prendront goût, deviendront meilleurs et qu'ils resteront fidèles.

Les CD doivent faire un effort avec les écoles et/ou les collèges environnants, en faire des partenaires.

Angelo ne peut pas faire cela à lui seul, il faut un effort des dirigeants locaux.

Très bons résultats pour 2026 : se reporter au **paragraphe 6** et son annexe

4. Situation financière :

Les championnats régionaux représentent 15 300 € de dépenses pour le moment, il manque les frais d'Armissan.

On a eu 2 championnats de France couteux (Sin le Noble et la Corse) compensés en partie par le championnat de France jeunes qui s'est déroulé en Occitanie.

Coût des France séniors (paiements non terminés) = 28 870 € comprenant hôtellerie, habillements, repas, défraiements kilométriques.... Nous devrions arriver à 33 000€ sur un prévisionnel de 50 000€

Pour les Jeunes = 11 500€ (triplettes et Tir) Reste à compter l'Hérault reçu récemment et le CD81 pour 2 équipes, non reçu malgré 2 relances.

Les 1 200€ par équipe n'ont pas été dépassés, hébergement et repas compris.

Décision : Les prochaines réservations France seront gérées par Emmanuelle, la secrétaire administrative, pour l'hôtellerie et les repas. Elle s'occupera de rentrer en relation directe avec les hébergements, neutralisant ainsi des dépenses supplémentaires dues à Booking et l'absence de paiement de la taxe de séjour.

Décision : Au vu de la difficulté pour que les horaires de prises de petits déjeuners concordent avec les horaires de présence sur les terrains, il est convenu qu'en cas d'impossibilité de les prendre à l'hôtel, ils seront remboursés à hauteur de 12€ par joueurs, sur justificatifs.

Décision : De même à propos des prises en charge des boissons : certains CD donnent une participation, d'autres non. Le CRO, lui, décide de participer pour toutes les catégories confondues, **à hauteur de 10€ par joueur par jour de participation au championnat**. Ils seront remboursés sur présentation de factures.

Contre pour les séniors = 5 ; contre pour les jeunes = aucun

Décisions adoptées à la majorité

Ces précisions devront être rajoutées dans les chartes et dans la note de frais spécifique.

Les interventions des référents du CRO désignés pour les championnats de France, ont été nécessaires.

Une difficulté récurrente : les tickets repas des équipes du CRO qui sont tous dans une seule enveloppe et souvent récupérés par le délégué départemental de l'équipe arrivée en premier sur les lieux du championnat.

Décision : désigner les référents dès que possible. En informer Emmanuelle qui pourrait ainsi noter sur la feuille de réservations des repas, le nom et le N° de téléphone de la personne à qui remettre l'enveloppe des tickets sur place ou contacter directement l'organisateur quelque temps avant.

Louidgi précise qu'il sera préférable que le référent reste un membre du CRO pour éviter toute difficulté.

Point de rappel pour l'habillement : il est demandé aux CD de récupérer les livraisons dès réception, de les contrôler et de transmettre les vêtements aux personnes qualifiées rapidement pour éviter tout problème à quelques jours du championnat.

Le CRO se déchargera de toute responsabilité dès lors que la livraison aura été faite aux CD dans les délais et n'entendra pas qu'il puisse y avoir réclamation au dernier moment.

Pour terminer sur la partie financière :

Important : Devrait arriver le 1^{er} ou 2 octobre le nombre définitif de licence avec indication du nombre de mutations pour que Raymond envoie la demande du solde des licences aux CD. **A régler au plus tard le 15/10**
Clôture des comptes au 31/10/2026 en ayant intégré les derniers versements.

Pas de dette en cours. La dotation fédérale d'aide à la création du CRE a été entièrement versée soit 4 900€.

5. Bilan des championnats régionaux

- Montauban : Pétanque 1

Délégués à tour de rôle : Jean-Marie, Sandrine, et Louidgi

Tout était parfait si ce ne sont les intempéries qui sont venues perturber la compétition les premiers jours avec des terrains impraticables que le CD a solutionné rapidement.

- Auch (32) : Pétanque 2

Délégué : David

Terrains Boulevard Roquelaure très bien, sélectifs – tribunes seront mieux dans l'avenir - chaleur

- St Giron (09) : Triplette Jeunes

Délégués : Angelo et Marc

Table de marque très bien tenue – chaleur

- Armissan (11) : Trophée régional doublette Jeunes

Délégués : Angelo et Marc

Ça a bien fonctionné

- Le Cailar (30) : Triplette Jeu Provençal

Délégué : Raymond

Idem, le championnat était bien organisé

- Tarbes (65) : Doublette Jeu Provençal

Déléguée : Claude

Souci des terrains qui ont été bien arrangés pour la compétition. Là aussi, tout a bien fonctionné

Dans l'ensemble les Comités ont joué le jeu et ils en sont remerciés et particulièrement l'Ariège qui a trouvé un site rapidement pour recevoir la triplette Jeune.

La visite des sites au préalable est une bonne chose. Ça permet de voir l'essentiel et de donner des conseils si besoin. Fonctionnement reconduit à l'identique en 2027.

Le championnat Jeune sera reconduit sans championnat séniors sur le même site. Marc souligne la capacité et la qualité des terrains à Blaye les Mines pour la Pétanque.

Négatif : l'heure à laquelle se terminent les finales devant très peu de public. Réfléchir à une solution.

Positif : animation des parties → un plus pour les spectateurs. Valorisation du championnat. Une bonne sono est importante.

Un animateur bénévole au sein du CD organisateur ? Connaissances nécessaires en termes de palmarès. Pas vraiment le rôle du délégué. Réflexion et limitation des dépenses.

6. Bilan des championnats de France

Résultats des qualifié(e)s CRO aux championnats de France **Annexe 2**

En conclusion : 1 titre de champion de France et 1 titre de vice-champion

Pour les récompenses le jour de l'Assemblée générale : attribution aux champions (triplette juniors du 46) soit 150€ de carte cadeaux pour chacun. Marc Nogaret s'en occupe.

Francis a monté une statistique sur toutes les équipes régionales qui ont atteint les 8èmes de finale et il est quasiment à 1/3 de la totalité des équipes qualifiées qui figurent à partir de ce niveau. Nous pouvons en être satisfaits et cela démontre l'importance et la qualité des championnats régionaux.

7. Commission Jeunes

Marc Nogaret précise qu'il n'est pas éducateur et qu'il se devait de laisser une marge de liberté à Angelo dans son travail qui, au bout d'un an, a acquis la confiance des éducateurs.

Ce que nous avons voté ou décidé l'an passé a été mis en place :

les week-ends CRE ont fonctionné malgré le second qui a dû être annulé en raison de la canicule, les compétitions, les règlements concernant les championnats régionaux modifiés et épurés...

Stabilité des licences jeunes même si elles ont encore baissé un peu. Voir si réorganisation de l'ETR, à la demande d'Angelo. Ils sont une dizaine à être présents dans les organisations, ils jouent le jeu.

Bon taux de présence des éducateurs en réunion (visio + présentiel).

De l'avis de Marc, c'est le CRC qui gêne Angelo. Trop de défections, de changements de dernière minute, de forfait comme cette fois-ci pour la finale à une semaine de la compétition !! Très compliqué à gérer.

Il faut trouver une solution.

Pourquoi ne pas remplacer le joueur défaillant par un autre jeune de l'école de pétanque concernée ?

Les éducateurs ont un rôle de relai. Discussion à avoir en décembre lors de la réunion de la commission jeune.

Angelo a commencé une formation DEJEPS. Il devra assurer ses tâches en parallèle car Marc ne pourra cependant pas l'aider dans les sélections ou les formations qui ne relèvent pas de ses compétences.

Pour le championnat de France Jeunes, il est important qu'Angelo soit accompagné d'un délégué.

Angelo et Marc font un bilan plutôt positif de cette année 2026.

3 points sont ensuite évoqués par Francis

- 1er point :

L'annulation du CRE à Montpezat de Quercy (82) qui devait servir de lieu d'hébergement, la partie sportive devant se faire à Flagnac (46).

Nous avons dû régler la totalité de la facture le 02/06, à la demande du gestionnaire du camping Le Faillal, bien avant le week-end du CRE les 27 et 28 juin. Montant : 2725,40 €.

Quelques jours avant nous avons dû annuler en raison d'une alerte canicule. Malgré les transactions d'Angelo et sa visite au camping pour solliciter un remboursement ou un geste commercial, le refus fut catégorique.

Francis est intervenu par courrier avec A/R pour demander à minima le remboursement de ce qui n'avait pas été dépensé, à savoir la taxe de séjour, la location des draps pour un total de 548,60 €.

Réponse du gestionnaire par lettre avec A/R de 3 pages qui n'a pas compris la teneur de notre demande. Pensant que nous ne voulions régler que la somme de 548,60 €, il propose de nous offrir la taxe de séjour et l'usage du linge de lit si nous venons une prochaine fois.

Que fait-on ? ... après discussion :

Francis fera un nouveau courrier en expliquant qu'il y a erreur sur la compréhension du courrier que nous avons envoyé, que nous souhaitons un remboursement de 548 €

Franck, de son côté, propose de contacter l'adjoint au Maire de Montpezat, président du club de pétanque dudit village et de lui exposer la situation.

Nous retiendrons la leçon de ne jamais payer la totalité d'une réservation à l'avance.

- 2ème point :

Francis nous informe qu'Angelo va suivre une formation DEJEPS d'1 an jusqu'en septembre 2027. La facture du Centre National de Formation de la FFPJP se monte à 2594 € pour 438h.

Angelo doit compter 2500 € de frais pour l'hébergement en colocation, et la nourriture. Pas de frais de transport puisqu'il utilisera le véhicule de service et la carte essence du CRO.

Francis et Marielle ont fait une demande de subvention à l'AFDAS, non sans mal. 2100 € ont été accordés sur 5000 €. La formation est quasiment payée.

Francis a vu avec William Roux et Corentin Duterme pour une aide supplémentaire. Nous devons faire une demande ANS le moment venu, en 2027, pour pouvoir espérer obtenir 500 à 600 € de +.

Francis demande si les membres du CRO sont d'accord pour aider Angelo sur les frais potentiels restants soit environ 1500 € puisqu'on enlève les frais de transport, sachant qu'il n'est pas demandeur.

Décision : ok pour lui régler, de façon étalonnée, les justificatifs des frais d'hébergement et de nourriture, à hauteur maximum de 1500€ pour le temps de sa formation.

Les membres du CRO expriment tous leur souhait qu'Angelo puisse rester salarié de notre organisme après l'obtention de son DEJEPS.

- 3ème point :

Evocation de la position qu'occupe Patrice Reynaud, membre de l'ETR, fournisseur des vêtements des Jeunes et boutiquier sur les divers championnats

Rappel historique de la désignation du fournisseur en Comité Directeur le 12 janvier 2025 à Narbonne après un appel d'offre.

AJS Concept (Mr Prévot) nous avait proposé une offre légèrement inférieure à celle en cours. Après discussion, nous avons opté pour partager entre adultes et jeunes avec les 2 fournisseurs différents et donc, en conservant la société de Patrice Reynaud, Lateam Sports.

Décision du CRO en 2025

III. Habillement des joueurs qualifiés aux championnats de France Relevés de décision de la C° Habillement, récompenses et logistique Total Habillement : 12 063€
RELEVÉ DE DÉCISION : HABILLEMENT
A - Fournisseur des vêtements Jeunes : Patrice REYNAUD (dépt 30) Tenues jeunes au France minimes et cadets = 1 pantalon + 1 veste + 1 polo - coût = 59€ / pers.
B - Fournisseur des vêtements Séniors et juniors : AJS Concept Montauban (Tout en 1) Polo, veste, pantalon : 69€ / pers. logo compris – taille 6XL possible

Extrait du compte-rendu du 6 février 2025 en visio :

- **Equipementiers**

Jean-Marie Chevassu a validé les propositions faites lors de la réunion de Narbonne

- Adultes chez AGS Concept (ligne JAKO), si un contrat est signé pour 4 ans, cet équipementier fournirait gratuitement une tenue identique à celles des joueurs pour chaque membre du CRO. Il assure maintenir les prix jusqu'en 2027. Jean-Marie doit revoir les conditions de l'augmentation des prix pour la 4^{ème} année (à faire notifier un plafond du prix pour 2028)
- Jeunes (minime, cadet, junior) avec Patrice Reynaud (contrat de 4 ans) 63 € pour les jeunes et 66€ TTC pour les membres de l'ETR

Après plusieurs différents en 2025 et récemment, avec la réception par mail d'une facture d'habillement pour 24 jeunes et 24 éducateurs d'environ 7000 € sans qu'un avis ait été donné préalablement, les membres du CRO réunis ce jour évoquent le sujet.

Tous les éducateurs ne vont pas coacher au France et n'ont pas, non plus, l'obligation d'être habillés comme les jeunes aux championnats régionaux. Il n'a pas été donné l'accord du CRO pour une telle commande.

Suite au mail de Francis début juillet adressé en copie à Marc et Angelo, Patrice répond en mettant en copie tous les éducateurs !

Décision : Il est convoqué en début d'après-midi puisqu'il est sur site, à la reprise des travaux du CRO, pour fixer nos règles dans le sens où il est fournisseur et non décideur. Un cadre sera posé. Nous sommes en contrat avec lui jusqu'en 2028.

- 4ème point : A mettre sur le site web du CRO – remplacer les anciens règlements obsolètes.

Décision : Validation à l'unanimité du règlement intérieur des championnats régionaux : tripléte jeunes et Trophée régional doublette.

8. Commission sportive

- 1er point : Comités de Pilotage

1 Match St Césaire / Boule du Cap en vétéran (appel statué en visio le 24/08)

Précision de Francis : l'arbitre Maxime Gabriel a été convoqué en Commission d'éthique d'arbitrage. Il a expliqué que la faute revenait à la déléguée du Gard.... et au bout du compte, aucune sanction n'a été retenue contre lui.

2 CRCJP Réquista : Com Pilotage en visio suite à 5 rapports

Match perdu avec -1 point + 1 point de pénalité, amende de 300€ (100€ pour le match considéré forfait + 200€) et exclusion de l'équipe 2027 et 2028.

Appel du Club de Réquista

Discussion autour du terme « forfait » utilisé dans ce cas.

Décision : 15 personnes présentes, 2 non votants, 3 membres du CRO s'abstiennent, 10 voix Pour
Les 100€ pour le match considéré comme forfait soient enlevés, les autres sanctions sont maintenues.
Les défraiements dus au Club ne seront versés que lorsque l'amende aura été payée. Le courrier sera envoyé par Francis à l'attention du Président du Club.

3/ Affaire Pamiers / Plaisance au CRCJP joué à Labarthe de Neste : affaire traitée par le Comité Pilotage en visio conférence le 17 septembre

Sanction : 1 avertissement, 1 point de pénalité pour 2027 à chaque équipe

Pas d'appel

4/ même site, même journée : affaire Tarascon sur Ariège dans la rencontre face à Samatan, étudiée par le Comité de Pilotage en visio conférence le 17 septembre.

Sanction retenue : Match perdu avec -1 point + 1 point de pénalité, amende de 300€ (100€ pour le match considéré forfait + 200€) et exclusion de l'équipe 2027 et 2028.

Au jour de la réunion, pas d'appel des équipes, sachant que le délai de recours n'est pas atteint.

Les défraiements dus aux clubs ne seront versés que lorsque l'amende aura été payée.

Il est demandé à ce que la liste des sanctions données en 2026 sur l'ensemble des rencontres soit énumérée sur le site web du CRO (tout en ne mentionnant pas le nom des joueurs)

Au Congrès régional, en commission sportive, Christian proposera 2 idées par rapport aux montées et descentes.

Pause Repas à 12h30 – Reprise 14h00

Entretien avec Patrice Reynaud

A sa décharge, il n'avait pas la liste des éducateurs déjà habillés. Dorénavant, elle lui sera transmise et Patrice devra avoir la validation de la commande avant de la fournir.

Il faudra ensuite transmettre les factures à l'adresse du Cro, copie à Angelo.

Discussion autour des prises en charge des arbitres et autres frais dont les organisateurs ne connaîtraient pas les conditions. Marc explique que c'est celui qui nomme l'arbitre (le CRO ou le CD) qui le paye. C'est aussi précisé dans le règlement.

Il est dit que nous devrions transmettre ces documents régulièrement.

Rappel : tous les documents nécessaires (tableaux de prises en charge et notes de frais vierges) sont transmis chaque année aux Comités. A eux de faire le nécessaire pour transmettre à leur tour les documents aux clubs si besoin. Quant aux règlements intérieurs et tous les documents nécessaires, ils sont communiqués aux correspondants et CD.

Tout y est noté.

Ils seront rajoutés sur le site du CRO, dans la partie gauche « administration du CRO » [FAIT]

Christian reprend la parole : annexe3 RI (principes généraux)

Modification du RI du CRCF et CRC Open possible puisque décision du Comité Directeur avant le début des compétitions : concerne notamment les articles surlignés en jaune "changement d'équipe" (page 3) et l'article "discipline" (page 3 et 4)

Décision : 15 personnes présentes, 2 non votants : validé à l'unanimité

Contrôle des listes : pas de contrôle au niveau national ; la FFPJP n'envoie pas les listes des équipes en CNC.

1 contrôle se fait au niveau départemental et régional

Francis va demander par mail à Laurent Vaissière de nous envoyer les listes des équipes de l'Occitanie qui sont en CNC pour nous permettre d'être plus rigoureux dans notre contrôle.

A défaut de réponse, la question sera posée au Congrès national.

Rappel : le capitaine d'équipe doit présenter, à chaque journée, les documents nécessaires au contrôle des licences. Tous les Clubs détiennent un compte Club et sont en mesure de préparer des pochettes pour chaque équipe en CRC en imprimant les fiches licences adéquates.

Envoyer à tous les mailings de clubs CRC cette obligation.

En 2027, normalement il devrait être possible de monter une équipe sur un tél portable pour les CRC et Coupe de France.

Francis demande si quelqu'un se propose pour effectuer la délégation du National d'Agde les 10 et 11 octobre ? Personne n'est disponible, le CD de l'Hérault enverra quelqu'un.

IMPORTANT : Francis demande, à tous ceux qui ont expérimenté le nouveau barème en CDC à partir du moment où ils sont terminés, d'envoyer au CRO un topo argumenté de chiffres qui explique si cette expérience a porté ses fruits ou pas du tout. Il faut ce bilan soit envoyé avant le 15/11 maximum pour faire une synthèse de toutes les remontées des départements avec celle de la région. Il faut l'envoyer à la FFPJP avant le Congrès national puisque notre expérimentation pourrait être incluse dans le règlement national.

Faire un mail aux CD : stats, beaucoup de matches nuls ? matches nuls sur la 1^{ère} journée ? bienfaits du systèmes évoqués ? par qui ? des critiques ? etc...

Les remontées des terrains seraient très bonnes

Christian évoque le prochain sujet de la Commission sportive lors du Congrès : donner de l'intérêt aux CRC.

9. Présentation du calendrier 2027 annexe 4

Francis reprend l'historique et remercie tous les CD d'avoir répondu à l'enquête de la FFPJP en étant favorables à l'alternance des championnats (sauf 1 CD absent à la réunion d'info), certain qu'il permettrait la création de nouveaux championnats. Ce sondage étant inexploitable, pas d'alternance. Il faut donc faire avec ce que nous a envoyé la Fédération. Christian donne l'explication de la finale en même temps CRCJP / CNCJP

Question : comment les CD présents se sont-ils positionnés en CDC vu que la FFPJP fait commencer les compétitions en mars ? Pas de réponse précise car tous les CD n'ont pas fait leur réunion pour décider.

Le CRO est obligé de s'aligner avec la Fédé. Incohérence de faire jouer en mars avril avec finale en septembre.

Autre question : qui organise le triplé mixte JP ? Tous les CD n'ont pas de réponse ou n'ont pas encore décidé. Le CRO et les régions, n'ont pas de championnat dans cette catégorie.

Sur le tableau de répartition des championnats régionaux par CD : une pétanque 3 a été instaurée mais ne sera certainement jamais utilisée.

Nouvelle répartition des sites pour les championnats régionaux :

MAI			JUIN				
Je	06	Champ Tir Fém / Masc (46) Champ Tri promotion (46)	Figeac	Sa	05	Champ Tri Fém (09) Champ Tri Masc (09)	St Girons (champ de Mars)
Ve	07	Champ Tri vétéran (46)		Di	06	Champ TT Fém (09) Champ Dou Masc (09)	
Sa	08	Champ Tri Mixte (46)		Sa	12	Champ Dou Jeunes (12)	Séverac le Château
Di	09	Champ Dou Fem (46) Champ TT masc (46)		Di	13		
Sa	15	Tir précision junior (82) Champ Tri jeunes (82) Champ Tri Provençal (32)	Jeunes Montauban	JUILLET			
Di	16		Auch Provençal	Sa	03	Champ Dou Provençal (66)	???
Lu	17	Champ Dou mixte (82)	Montauban Dou Mix	Di	04		

Maintien des récompenses

Voir avec Mr Godard s'il réitère son offre de paniers gourmands pour les champions en comptant le tir (4 pers de +) Sandrine s'en occupe. Le CRO prendra en charge les paniers pour les sous-champions.

10. Organisation du Congrès régional et logistique

L'hôtel de Narbonne est réservé. Il faut vérifier le nombre de salles réservées avec J-Marie afin qu'il y en ait suffisamment. 4 salles en bas et la grande en haut.

Les Commissions à convoquer : compétitions, jeu provençal, jeunes, finances et discipline

On ne convoque pas les arbitres (trop tôt), ni les féminines dans le sens où elles ne viennent pas et Claude se retire de la gestion celle-ci étant trop compliquée.

Sandrine a besoin de la facture de l'hôtel de l'an passé pour avoir une idée de ce qui avait été fait.

Election à prévoir : remplacement de Paul Corbi avec la candidature de Charles Lopes d'Andrade. Pas d'autre candidature reçue à ce jour. N'importe quel département est concerné.

Remplacement de Jean-Marie avec candidature ciblée exclusivement au comité de l'Aude.

La demande de candidature est partie le 19/09 avec date limite au vendredi 13/11/2026. La fiche est à retourner avec les documents demandés qui seront ensuite validés par la Commission des élections.

Marielle précise les conditions et la procédure à suivre pour les élections : nombre de voix, 2 votes puisque 2 remplacements, 1 seul tour avec le nombre de voix le plus important atteint.

Convocation des vérificateurs aux comptes en amont de l'AG, Raymond s'en charge. Penser au renouvellement, ils ne sont élus statutairement que pour 2 ans.

11. Points divers

Discipline : Yves Cazorla n'est plus président de cette Commission. Christian Dayrou en prend la charge et Josette Fougeret continue sa fonction de secrétaire de séance. Francis a désigné Frédéric Debezi (31) pour être instructeur. C'est C. Dayrou qui le forme.

Jeu Provençal : projet reçu dernièrement, envoyé par Dominique Guynet.

Louidgi parle de revoir ces documents et le projet dans son ensemble lors de la réunion de la Commission de Jeu Provençal à Narbonne pour un départ en 2027. Budget en provision : 10 000€ qui sera respecté.

Distribution des médailles et fanions qu'ils restent et récupération du bouclier de Narbonne par Christian.

Christian rappelle qu'il n'y a aucune réponse pour les inscriptions aux concours régionaux – date limite 15/10/26.

Francis rappelle que notre fin de mandat sera marquée par les élections de 2028. Il confirme qu'il ne se représentera pas. Il ne fera pas non plus partie du Comité directeur.

Il sera à la disposition de toutes et tous pour aborder une transition qu'il nous espère facilitée. Rappelons qu'il faudra la parité 50/50 en respect des textes ministériels.

Il faut y penser et Louidgi évoque le fait qu'il devienne président d'honneur afin de pouvoir conseiller si besoin la prochaine équipe.

Il faut que chaque élu(e) actuel(le) en parle et se positionne sans attendre le dernier moment.

Pour terminer Sandrine Baginski annonce qu'elle a démissionné de la présidence du CD46.

Fin de la réunion à 16h00

Francis Ricard
Président



Marielle Bex Gramond
Secrétaire adjointe



Christian Gramond
Secrétaire général

